

la bouche pour parler en faveur de leurs provinces. C'est très bien et j'espère qu'à l'avenir ils feront corps avec nous pour obtenir en faveur des provinces Maritimes les droits que celles-ci méritent si bien.

J'ai bien remarqué que, durant le débat sur le bill du blé, l'honorable député de Charlotte (M. Stuart), que je regrette de ne pas voir ici en ce moment, a tâché, pour des motifs que lui seul connaît, de jeter une province contre l'autre, un secteur du pays contre l'autre. C'était son idée à lui, mais je ne sais pas pourquoi il a agi ainsi. Bien entendu, depuis que je suis arrivé ici, on m'a fait comprendre que c'est, semble-t-il, une des méthodes du parti libéral que de diviser pour régner, qu'il s'agisse de provinces, de religions ou de races. Quoi qu'il en soit, ce semble être leur objectif, ainsi qu'en a donné un si bel exemple l'honorable député de Laurier (M. Chevrier), qui, dans son explosion de passion, a fait de son mieux pour semer la désunion dans notre grand pays.

L'hon. M. Chevrier: C'est vous qui aviez déclenché ce mouvement à votre congrès.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Tout ce qu'il a réussi à faire, c'est de perdre pour lui-même et pour son parti l'estime de tous les Canadiens, qui veulent un pays uni et non pas divisé. Je me suis toujours demandé si c'est la honte qui avait fait sortir l'honorable député de la Chambre peu après son discours.

Une voix: Stupidités.

L'hon. M. Chevrier: Vous parlez à travers votre chapeau.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, c'est un jour malheureux pour notre pays que celui où l'on voit un membre du Parlement s'abaisser au point de recourir à de semblables moyens pour cacher une amère déception et essayer d'obtenir des avantages pour son parti au détriment de l'unité du pays. Mais aucun avantage politique ne peut être assez grand pour motiver une telle atteinte à l'unité canadienne.

M. F. G. J. Hahn (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que l'on me compte également parmi ceux qui ont félicité l'Orateur, l'Orateur suppléant et le président suppléant des comités pour leur nomination aux hautes fonctions qu'ils occupent. J'aimerais également féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (M. Smith (Calgary-Sud) et M. Arsenault). Ils se sont, à mon avis, fort bien acquittés de leur tâche.

Vous comprendrez certainement, monsieur l'Orateur, que lorsque je dis que je ne me

sens pas très bien à mon aise de ce côté-ci de la Chambre, c'est uniquement parce que j'aime bien faire face à ceux à qui j'ai l'habitude de m'adresser. Certains autres membres de l'opposition ont laissé entendre que je me sentirais peut-être plus à mon aise si je pouvais choisir le côté d'en face afin de me trouver dans la position que je préfère, et s'il m'arrivait tout à coup de me trouver là-bas, je vous prie d'avance de m'en excuser.

D'autres créditistes ont également dit qu'en raison des places que nous occupons à la Chambre, il est parfois très difficile de voir les membres du cabinet quand nous désirons leur parler. Peut-être qu'un jour on pourrait nous donner un périscope qui nous permettrait de voir si certains ministres sont à la Chambre, afin que nous puissions leur poser convenablement des questions.

M. Murphy (Westmorland): Pouvez-vous les voir maintenant?

M. Hahn: Je les vois quand je suis debout, mais c'est un peu plus difficile quand je suis assis à ma place. D'autres députés ont sans doute remarqué que l'honorable député de Macleod (M. Hansell), à l'occasion, s'avance dans l'allée afin d'être sûr de voir à qui il parle. Oui, je vois les ministres maintenant, ceux qui sont ici.

M. Murphy (Westmorland): Avez-vous leur photographie?

M. Hahn: J'ai l'intention de consacrer la plus grande partie de mon discours à ce qui me paraît être notre problème le plus aigu à l'heure actuelle, la situation de l'embauche. Auparavant, cependant, j'estime qu'il est de mon devoir,—c'est aussi un plaisir pour moi,—de renseigner les députés sur ma circonscription et sur ce qui s'y prépare pour l'an prochain. Comme le savent sans doute les membres de la Chambre, la Colombie-Britannique célébrera son centenaire en 1958. C'est dans ma circonscription de New-Westminster que sont situées les première et deuxième capitales de la Colombie-Britannique. La première est une région du nom de Fort-Langley.

L'ancien gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, de concert avec les municipalités et les citoyens originaires de la région, ont jugé à propos de restaurer le fort; si je ne me trompe, on a invité la princesse Margaret à présider à l'ouverture officielle du fort au cours de l'an prochain. Tous les membres de la Chambre, y compris le premier ministre (le très honorable M. Diefenbaker) ainsi que les autres membres du cabinet, pourraient y gagner à assister, à cette occasion, à ces événements historiques.